



# L'Agenda 21 du Pays d'Auge

**« Conjuguons ensemble le  
Pays d'Auge au futur »**



# Le Pays d'Auge

---



- La structure porteuse de l'Agenda 21 : **Pays d'Auge Expansion**
  
- Les **grandes étapes** de l'Agenda 21
  - **Novembre 2008** : Réunion de lancement
  - **Février - mars 2009** : Enrichissement du diagnostic (Ateliers)
  - **Mai - juin 2009** : Définition concertée des objectifs et actions prioritaires (Ateliers)
  - **Octobre - novembre 2009** : Ateliers « Experts » + « CDC »
  - **Début 2010** : finalisation du plan d'action
  - **Mai 2010**: Dépôt du dossier de candidature à la labellisation

# Le plan d'action

---

## ○ 4 Volets

### ● Innovation

- Ex: Développer le télétravail; Lutter contre l'artificialisation des terres

### ● Territorialisation

- Ex: Développer une filière Bois-énergie; Développer les sentiers de randonnée

### ● Renforcement

- Ex: Label Pays d'Art et d'Histoire; 2 PER; LEADER

### ● Gouvernance

- Ex: Conforter l'existence et le rôle du Pays, anticiper les opportunités de l'Estuaire de la seine et du grand paris





## 3 comités de suivi

---

- Un comité technique

- Techniciens du Pays, présidents des commissions du Conseil de développement, cabinet-conseil



- Un comité de pilotage

- Institutionnels, financeurs, présidente du conseil de développement, membres du bureau de PAE



- Le conseil d'administration de PAE

## La concertation

---



- L'implication des acteurs socio-économiques du Pays d'Auge
  - Un conseil de développement « élargi »
    - Diagnostic (« méthode de la boucle critique »)
    - Plan d'actions (« Méthode Méta-plan »)
- L'implication des professionnels concernés
  - Ateliers « experts »
- L'implication permanente des élus

## La plus-value de l'Agenda 21

---



- Une concertation renforcée
- Une remise en question
  - Agenda 21 interne
  - Volet 4 de l'Agenda 21 : Gouvernance
- Un démarche « territoriale »
  - Volet 2 : Territorialisation
  - Ateliers spécifiques « CDC »

## La plus-value de l'Agenda 21

---



- De nouvelles thématiques abordées
  - Le positionnement vis-à-vis de l'Estuaire
  - La question du foncier
  - Les circuits courts
  - Les transports
  - ...
  
- Meilleure lisibilité des actions du Pays
  - Des actions liées et transversales
  - Une meilleure cohérence de nos programmes



## Des actions innovantes et concertées

---

### ○ **Circuits courts de proximité**

- Concertation initiée en 2008 (Action transversale du PER « Lait, Viande, Pomme » )



- Volet agricole de l'AGENDA 21 du Pays d'Auge



- Passage en ateliers A21 (Concertation, définition des priorités)



- **PER « Des producteurs aux consommateurs, le Pays d'Auge naturellement ! »** déposé en février 2010



## Des actions innovantes et concertées

---

### ○ **Formation des élus et techniciens au développement durable**

- Enjeu issu du diagnostic



- Ateliers de concertation



- Ateliers experts



- Action territorialisée et adaptée en fonction des CDC



- Lancement de l'action en avril 2010



## Des actions innovantes et concertées

---

### ○ **Un plan d'actions réaliste**

- Des actions finançables
  - Des cadres existants
  - Opportunités de nouveaux financements (PER 2<sup>ème</sup> génération, Contrats de Pays 2011-2013, LEADER...)
- Des actions en cohérence avec nos compétences